



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014, À L'AUDITORIUM, À 18 h 30.**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Ouverture de l'assemblée à 18 h 31.

Monsieur Marc Viau, président du conseil d'établissement en 2013-2014, explique le déroulement de la soirée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

(AG-14-15-729)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Eric Allard

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel qu'il est présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2013;
4. Mot du président du conseil d'établissement 2013-2014 (rapport annuel);
5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :
 - 5.1.1 Nomination d'un président d'élection;
 - 5.1.2 Nomination d'un secrétaire d'élection;
 - 5.1.3 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement;
 - 5.1.4 Élection des parents au conseil d'établissement;
 - 5.1.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents.
6. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP) :
 - 6.1.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents;
 - 6.1.2 Règles de fonctionnement;
 - 6.1.3 Procédures de mise en candidature;
 - 6.1.4 Élection des parents, au besoin.
7. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2013.

(AG-14-15-730)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Meunier

QUE le procès-verbal du 19 septembre 2013 soit approuvé tel que présenté, avec les modifications suivantes : au point 5.1.4, remplacer Nathalie Meunier par Nancy Meunier et au point 6.1.2, ajouter le mot « réunion » après « une », à la troisième ligne.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014 (RAPPORT ANNUEL).

M. Marc Viau présente le rapport annuel 2013-2014 aux membres du conseil d'établissement ainsi qu'aux parents présents. Il remercie également les membres du CÉ de cette même année pour leur implication.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS.

M. Patrick Tremblay propose les élections et mentionne qu'il y a trois sièges à combler au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015.

5.1.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

(AG-14-15-731)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Viau

QUE monsieur Patrick Tremblay préside l'élection.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION.

(AG-14-15-732)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Tremblay

QUE madame Annie Laverdière agisse à titre de secrétaire d'élection.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.3 PROCÉDURE DE MISES EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

Monsieur Patrick Tremblay explique la procédure à suivre pour les mises en candidature au conseil d'établissement. Donc, les parents ont la possibilité de se proposer eux-mêmes ou de proposer quelqu'un d'autre pour les sièges disponibles.

5.1.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

Mises en candidatures retenue pour les trois postes au conseil d'établissement :

- Madame Chantal Laramée propose sa candidature;
- Madame Nisreen El-Gadi propose sa candidature;
- Monsieur Jean-Charles Vinet propose sa candidature.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT ET SON SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS.

(AG-14-15-732)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Estime

QUE sa candidature soit retenue comme représentante au comité de parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

(AG-14-15-733)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Laramée

QUE sa candidature soit retenue comme substitut au comité de parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP).

6.1.1 DÉCISION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.

(AG-14-15-734)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Viau

QU'IL y ait formation d'un organisme de participation des parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.1.2 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT.

Monsieur Patrick Tremblay précise qu'un OPP pourrait être entendu lors des sujets importants, advenant le cas où les membres du conseil d'établissement le souhaiteraient. Les participants à l'OPP seraient alors convoqués à une réunion afin de donner leur opinion aux parents du CÉ, avant que ceux-ci se prononcent sur le sujet dont il est question.

6.1.3 PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE.

Monsieur Patrick Tremblay explique la procédure à suivre lors des mises en candidature à l'OPP. Il précise que les parents doivent se proposer eux-mêmes.

6.1.4 ÉLECTION DES PARENTS, AU BESOIN.

Voici la liste des parents volontaires pour l'OPP :

Madame Elena Emelyanova

Madame Céline Paré

Madame Martine Deschamps

Madame Olena Pruteanu Buyuklyu

Madame Isabelle Julien

Madame Geneviève Reid

Monsieur Ganiou Koriko Issifou

Madame Darkise Richard

Madame Judith Le Blanc

Madame Heemwanty Runjeet

Madame Fazia Outaleb

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Réjean Cholette propose la levée de l'assemblée à 19 h 01.

Le président,
Marc Viau

Le directeur,
Patrick Tremblay

PT/jc
2015-09-14

Notes prises par madame Annie Laverdière, directrice adjointe du programme d'éducation intermédiaire.